

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 218-2019

Type d'intervention: Postulat

Motion ayant valeur de directive: ☐

N° d'affaire: 2019.RRGR.266

Déposée le: 02.09.2019

Motion de groupe: Non

Motion de commission: Non

Déposée par: Rüeeggsegger (Riggisberg, UDC) (porte-parole)
Buri (Hasle b. B., UDC)
Bärtschi (Lützelflüh, UDC)
Schilt (Utzigen, UDC)

Cosignataires: 3

Urgence demandée: Oui

Urgence accordée: Non 09.09.2019

N° d'ACE: du

Direction: Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie

Classification: –

Proposition du

Conseil-exécutif:



Utilisation du bois infesté dans l'aménagement des eaux et la protection contre les crues

Le Conseil-exécutif est chargé d'examiner :

1. si et dans quelles proportions le bois infesté est employé dans l'aménagement des eaux et la protection contre les crues et s'il existe un potentiel dans ce domaine ;
2. les répercussions financières qu'entraînerait une plus grande proportion de bois infesté dans l'aménagement des eaux et la protection contre les crues ;
3. si les services compétents disposent des connaissances techniques requises pour un emploi efficace du bois, et en particulier du bois infesté, dans l'aménagement des eaux, et comment ces connaissances peuvent être acquises, dans la mesure où les connaissances disponibles ne suffiraient pas.

Développement :

L'année dernière et cette année encore, le volume de bois infesté a été considérable. D'où un problème au niveau des ventes. Une part significative du bois abattu est entassée dans les forêts bernoises. Par ailleurs, le bois est un matériau naturel qui peut être employé dans l'aménagement des eaux et la protection contre les crues. Il semble cependant qu'il existe un déficit à combler en ce qui concerne les connaissances relatives à ce potentiel et à l'utilisation du bois. En comparaison avec des matériaux de provenance extérieure comme le béton ou les blocs de pierre, le bilan en CO₂ des constructions en bois se présente nettement mieux. Le Conseil-exécutif est par conséquent prié de bien vouloir procéder à un examen de la situation.

Motivation de l'urgence : nous voyons actuellement partout dans le canton de Berne du bois rouge de sapin et d'épicéa dans les bois. Le marché du bois s'est effondré. De nombreux ouvrages d'aménagement des eaux et de protection contre les crues sont planifiés et construits.

Destinataire

- Grand Conseil